



**« PORTO ALEGRE, LE RQIC ET
L'ALLIANCE SOCIALE CONTINENTALE :
RETOUR EN ARRIÈRE ET PERSPECTIVES »**

Dorval Brunelle

Directeur du Groupe de recherche sur l'intégration continentale

Conférence prononcée devant le RQIC à Montréal, le 14 février 2002.



Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, succ. Centre-ville,
Montréal, H3C 3P8

Tel : (514) 987 3000 # 3910
<http://www.ceim.uqam.ca>

GRUPE DE RECHERCHE SUR L'INTEGRATION CONTINENTALE
<http://www.unites.uqam.ca/gric>

J'interviens en dernier et c'est normal puisque le Groupe de recherche sur l'intégration continentale est l'hôte de la rencontre de ce soir. En effet, le GRIC est un des membres fondateurs du Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC) et il est demeuré très actif au sein du Réseau tout au long des années. Nous sommes là depuis le début de la remise en cause des accords de libre-échange puisque nous avons contribué à la création de la Coalition québécoise d'opposition au libre-échange (CQOL) dans les années quatre-vingt, coalition mise en place au moment de la négociation d'un accord commercial bilatéral entre le Canada et les Etats-Unis. Par la suite, au moment de l'ouverture des négociations à trois entre le Canada, les Etats-Unis et le Mexique, la CQOL change de nom et devient la Coalition québécoise sur les négociations trilatérales (CQNT), ce qui ne représente certainement une grande trouvaille en matière de sigle. Finalement, la CQNT se transforme en Réseau, le RQIC, dans la foulée du projet de Miami de décembre 1994 qui devait proposer l'élargissement de l'ALENA à l'ensemble des partenaires des Amériques, sauf Cuba.

Trois choses méritent d'être notées à propos de cette succession de coalitions: la première, c'est la constance de l'engagement dans le dossier de la continentalisation néo-libérale; la deuxième, en apparence anodine, c'est la substitution des prépositions et la troisième, moins visible et moins évidente surtout, c'est l'élargissement des alliances.

Nous sommes impliqués en tant que réseau dans le dossier de la continentalisation depuis plus de quinze ans maintenant ayant contribué aux débats au moment de la négociation de l'ALE, puis de l'ALENA et, enfin, de la ZLEA. Au début, nous nous étions prononcés « contre » le libre-échange, aujourd'hui, nous intervenons « sur » le libre-échange.

Que signifie ce changement de position? Au point de départ, nous nous étions opposés à l'ouverture des négociations de libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis, essentiellement parce que nous ne souscrivions pas à une intégration « continentale » dont les tenants et aboutissants devaient être dictés par le seul et unique recours aux lois du marché. Nous n'étions pas les seuls, à l'époque, à partager ce point de vue puisque c'était également la position officielle du Parti libéral du Canada et celle du Nouveau parti démocratique; en revanche, les deux principales formations politiques au Québec, le Parti libéral du Québec et le Parti québécois, étaient tous deux favorables, à des degrés divers il est vrai, au libre-échange. C'est ce qui explique que la CQOL ait été à ce moment-là assez proche du Conseil des Canadiens. Le changement de position et le réalignement *sur* le libre-échange marque un tournant important lié d'abord à un changement de conjoncture et lié ensuite à un changement de stratégie.

La conjoncture change en effet du tout au tout avec les négociations de l'ALENA, pour deux raisons : la première, c'est qu'au niveau de la politique canadienne, le retour au pouvoir des Progressistes-Conservateurs à Ottawa en 1988 consacre à la fois l'échec des coalitions canadiennes et québécoises d'opposition au libre-échange à mener une campagne forte contre le projet d'accord commercial et le succès de la stratégie électorale du premier-ministre Mulroney qui parvient à superposer deux enjeux, le libre-échange et la reconnaissance du Québec en tant que « société distincte », une superposition qui s'avèrera gagnante sur le plan électoral puisqu'elle permettra à sa formation politique de remporter un nombre suffisant de comtés au Québec et de compenser ainsi la défaveur dans laquelle était tenue l'option libre-échangiste ailleurs au pays. On a d'ailleurs assisté tout au long de la campagne à un vaste débat de société au Canada, Québec en moins, autour de ce fameux projet d'accord de libre-échange, débat dont l'intensité et l'acrimonie n'étaient pas sans rappeler les débats tenus au Québec lors de la campagne référendaire du mois de mai 1980. Cette cassure à l'intérieur du Canada entre une société toute préoccupée de libre-échange et une autre qui l'est en apparence beaucoup moins, cassure qui renvoie, en inversé en quelque sorte, à cette autre cassure qui avait divisé ces sociétés au moment du débat sur la souveraineté qui a laissé de vastes pans de l'opinion canadienne dans l'indifférence, est intéressante à souligner car c'est elle qui explique en bonne partie la formation de deux coalitions au pays et le maintien de cette dualité par la suite, une dualité alimentée par la rancœur émanant de certains de nos vis-à-vis Canadiens qui laissent parfois entendre que les Québécois seraient ou devraient être solidairement responsables de la défaite de *leur* option. Quoi qu'il en soit de ces petites péripéties, il reste que le recours à une opposition forte au projet de libre-échange risquait d'affecter la crédibilité de l'option, surtout dans un contexte où, au Québec en tout cas, les prises de position des deux principales formations politiques avaient beaucoup d'échos parmi les organisations syndicales, en particulier.

La deuxième raison du changement de conjoncture tient au fait que l'économie canadienne, ainsi que l'économie québécoise évidemment, sont beaucoup moins concernées et affectées par l'extension du modèle de l'ALE en direction du Mexique tout simplement parce que les niveaux d'exportations et d'importations entre le Canada et le Mexique étaient alors très bas. Dans ces conditions, il apparaissait pour le moins contre indiqué de maintenir la position de principe « contre » un accord qui avait peu de retombées chez nous et ce, d'autant que les Mexicains venaient eux-mêmes de mettre sur pied une coalition qui évitait soigneusement le recours au « contre » et choisissait plutôt de s'appeler la Red mexicana de accion *frente* al libre comercio (RMALC). Cette appellation répondait à une préoccupation précise à l'époque qui consistait à reventiquer un espace politique et stratégique à l'extérieur d'une mouvance confuse exploitée par le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) qui se prononçait à la fois

« pour » et « contre » le libre-échange selon les circonstances et selon les publics auxquels il s'adressait.

Après les questions de repositionnement et les débats sur les prépositions, la troisième dimension à souligner à propos de la petite histoire des coalitions sur le libre-échange concerne l'élargissement des alliances. Dans un premier temps, qui couvre toute la durée des négociations qui conduiront à la signature de l'ALE, les seules coalitions en piste sont issues du Canada et du Québec, et il ne semble pas que la question de l'intégration entre les deux pays ait soulevé de débats importants aux Etats-Unis ni qu'elle ait donné lieu à la formation de coalitions d'importance nationale. En revanche, dès l'ouverture des négociations avec le Mexique, on voit surgir en parallèle des coalitions dans ces deux pays et on assiste par après à un rapprochement entre les quatre coalitions de l'Amérique du Nord. Ce rapprochement implique la circulation de textes et de travaux, de même que des échanges de tous ordres lors de conférences ou autres manifestations publiques.

Cependant, ce qui frappe d'entrée de jeu l'esprit, c'est le fait que les quatre coalitions sont plus ou moins bâties sur un même modèle, c'est-à-dire qu'elles sont composées avant tout de centrales syndicales, au singulier ou au pluriel selon les cas, ainsi que de mouvements sociaux et de groupes de recherche. En d'autres termes, dès le départ, les coalitions opposées au libre-échange ont souscrit au pluralisme social et elles ont cherché à engager un dialogue entre leurs membres autour des questions liées à l'intégration économique. L'élargissement des alliances a donc été un enjeu interne ou national avant de devenir un enjeu continental, puis pan continental. Cependant, et il vaut la peine de le souligner, cet élargissement ne visait pas tant à accroître la représentativité des coalitions en termes numériques ou démographiques, mais bien à accroître leur légitimité en termes socio-politiques et stratégiques. Qu'est-ce que cela veut dire? Cela veut dire que les coalitions d'opposition au libre-échange ont d'abord et avant tout cherché à multiplier les niveaux et les domaines de leurs interventions, c'est-à-dire à lier entre eux des dossiers et des enjeux autour des projets d'intégration économique alors que les promoteurs de ces projets cherchaient au contraire à les séparer et à les délier, sous prétexte que l'intégration économique à grande échelle n'avait rien à voir ni avec les droits du travail, les droits sociaux, les droits humains, ni avec les femmes, ni avec l'environnement. La question était donc moins celle de la représentativité en termes numériques, mais plutôt celle de la mise en valeur d'enjeux différents, de démarches et d'angles d'approche distincts qui se trouvaient alors rassemblés *par défaut* en quelque sorte, c'est-à-dire rassemblés du simple fait que les promoteurs du libre-échange n'étaient pas en mesure d'étendre à tous et à toutes les niveaux de protection sociale, environnementale ou autre les plus avancés, ni même de sauvegarder les protections sociales et environnementales déjà acquises.

Or après avoir consolidé les alliances en Amérique du Nord, et au moment même où, dans la foulée de l'entrée en vigueur de l'ALENA le premier janvier 1994, la question se posait de savoir quel sort réserver aux quatre coalitions nord américaines, il est arrivé que le Sommet de Miami a relancé la question de l'intégration économique à la grandeur des Amériques cette fois. Dans l'intervalle, les coalitions canadienne et québécoise ont jonglé avec l'idée du démantèlement, la coalition canadienne allant jusqu'à suspendre les activités. Mais, au lendemain du Sommet de Miami, les alliances s'étendent rapidement en direction de l'Amérique latine et elles convergeront à Belo Horizonte au Brésil en 1997 autour d'un projet ambitieux, celui de jeter les bases d'une Alliance sociale continentale. Comment cela s'est-il produit et pourquoi?

Pour comprendre la formation de l'Alliance sociale continentale, il faut tenir compte d'un fait nouveau, à savoir la formation de coalitions syndicales et sociales autour de la négociation d'un accord économique qui visait à créer un marché commun entre quatre pays du Cône sud : le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay. Les négociations avaient débuté en 1991 et la création du MERCOSUR, ou MERCOSUL pour les lusophones, était prévue pour 1994, l'année de l'entrée en vigueur de l'ALENA. Cependant, il y avait une différence de taille entre la convergence des centrales syndicales autour du projet de MERCOSUR et les coalitions que nous avons au Nord; cette différence tenait au fait que le Traité d'Asuncion trouvait son inspiration première dans le modèle européen et que, en conséquence, les architectes du modèle sud-américain avaient prévu la création de plusieurs instances ou forum chargés de prendre en charge la dimension sociale de ce marché commun, comme le Sous groupe de travail 10 responsable des affaires syndicales, patronales et de sécurité sociale, la Commission *ad hoc* sur les dimensions sociales du MERCOSUR, ainsi que le Forum consultatif économique-social (FCES) établi par le Protocole d'Ouro Preto en 1994, sur lequel devaient siéger entrepreneurs, centrales syndicales et organisations de la société civile. De plus, les présidents des quatre pays avaient signé une *Déclaration socio-syndicale du MERCOSUR* en 1988 qui créait un organe tripartite, la Commission socio-syndicale.

Ces quelques éléments permettent de comprendre que, si le projet de MERCOSUR appelait la formation d'une coalition syndicale du MERCOSUR, l'ouverture de négociations commerciales à l'échelle des Amériques venait passablement bouleverser les plans des architectes d'un marché commun du Cône Sud et ce, sur deux plans au moins. Sur le plan institutionnel d'abord, il y avait une forte incompatibilité entre les deux projets, celui d'une éventuelle ZLEA et celui du MERCOSUR, puisque le premier ne prévoyait aucun accommodement pour les acteurs syndicaux et autres groupes sociaux, tandis que le second avait à tout le moins cherché à les impliquer dans la construction du marché commun, et ce, malgré les nombreuses critiques que ces initiatives ont pu soulever chez les premiers concernés; sur la plan stratégique ensuite, puisqu'il apparaissait que le

projet issu du Sommet de Miami visait précisément à définir les termes d'une intégration inspirée d'abord et avant tout de l'esprit et de la lettre de l'ALENA, c'est dire qu'il s'agissait essentiellement d'un projet d'inspiration néo-libérale passablement incompatible avec certains aspects du MERCOSUR et, en particulier, avec toute la dimension socio-économique inscrite dans ce dernier accord et ses institutions. Il y a eu, il convient de le rappeler, dans le cas de l'ALENA, l'ajout de deux accords parallèles portant respectivement sur le travail et sur l'environnement, mais il semble assuré que cette approche ne sera pas reprise dans le cadre de la ZLEA et que, de toute façon, l'ajout de ces deux accords n'est en rien issu d'un quelconque processus de participation à la négociation de la part des deux secteurs concernés.

Quoi qu'il en soit, ce sont ces raisons, parmi d'autres, qui expliquent la convergence effectuée par les coalitions du Nord et celles du Sud à Belo Horizonte à l'occasion de la Réunion ministérielle tenue dans cette ville en 1997 et la formation subséquente de l'Alliance sociale continentale qui se manifesterà en tant que telle l'année suivante au moment de la tenue du deuxième Sommet des Amériques en organisant le premier Sommet des peuples des Amériques en avril 1998. La très forte originalité de ce premier Sommet des peuples a consisté à engager les discussions autour d'un document intitulé *Des Alternatives pour les Amériques* qui a été discuté et débattu à l'intérieur de neuf forum. C'est d'ailleurs la même approche et la même démarche qui ont été mises en œuvre à l'occasion de la tenue du deuxième Sommet des peuples à Québec en avril 2001.

Pourquoi Porto Alegre?

Il y a deux façons d'interpréter cette question. On peut se demander pourquoi cet événement qui a nom « Porto Alegre » a été mis sur pied ou l'on peut se demander ce que le RQIC et l'Alliance allaient faire à Porto Alegre.

À la lumière de ce que nous avons passé en revue à propos de la formation des coalitions sur le libre-échange dans les Amériques et sur la création de l'ASC, on peut interpréter la mise sur pied du Forum social mondial comme le prolongement, à un autre niveau, de la même logique, c'est-à-dire que l'on peut interpréter la création du FSM comme une initiative qui visait, à l'échelle mondiale cette fois, à procurer à toutes ces coalitions syndicales, sociales, environnementales, à ces mouvements des femmes, des jeunes, engagés les uns et les autres dans la remise en cause des paramètres d'une mondialisation néo-libérale, un lieu de débats et de discussions.

Ceci dit, il faut voir que les déterminants qui ont poussé à la création du FSM sont passablement plus nombreux et complexes que ceux qui ont

conduits à la formation de l'ASC. On peut sans doute en retenir au moins quatre qui se recoupent sur bien des plans: il y a bien sûr, le déterminant le plus apparent qui nous est donné dans la volonté de plusieurs organismes et coalitions impliqués dans l'organisation des contre-événements face au rituel annuel du Forum économique mondial à Davos, de prendre leurs distances à la fois géographiques et stratégiques vis-à-vis des maîtres du monde et, à cette fin, de tenir le FSM dans une ville ayant à sa tête un gouvernement socialiste et connue pour ses innovations en matière de participation et de démocratie de base. Il y a ensuite tous ces organismes et militants qui avaient répondu à l'appel à la consultation lancé par les grandes organisations internationales ou ceux qui s'étaient impliqués lors de la tenue des grandes conférences de l'ONU sur l'environnement, sur les femmes, sur la pauvreté, entre autres, et qui en étaient sortis plus ou moins désillusionnés, et qui étaient en quête d'un lieu de convergence, que ce soit pour faire le point avec d'autres partenaires ailleurs dans le monde, ou pour revoir leurs devoirs et leurs actions à venir. Il y a également, parmi les déterminants, le rôle joué par certains organismes en particulier, et l'on pense ici soit au mouvement ATTAC en France et au *Monde diplomatique*, soit aux organisations syndicales mondiales, parmi d'autres. Il y a enfin, ce qui n'est pas négligeable, la volonté de plusieurs sur le flanc gauche au Brésil même, de contribuer à l'élargissement des mouvements et des coalitions contre la libéralisation extrême des marchés en les convoquant, l'espace d'une semaine, pour qu'ils puissent partager et échanger à Porto Alegre.

L'ASC était présente à Porto Alegre l'an dernier, elle l'était encore cette année et elle y sera sans doute l'an prochain, tout comme les autres coalitions qui en sont membres, dont le RQIC. Cependant, cette présence n'avait ni la même portée ni la même signification l'an dernier, puisqu'il s'agissait alors d'alerter les organisations et autres militants du monde sur l'importance que revêtait le projet de ZLEA, ce que bon nombre d'entre eux ignoraient complètement, tandis qu'il s'agissait surtout cette fois-ci de mobiliser contre le projet de ZLEA et de faire le point sur les étapes à venir. Le succès de la marche des peuples contre la ZLEA aura permis d'alerter l'opinion publique, tandis que les nombreuses rencontres de l'ASC devaient permettre de préparer un échéancier des actions à venir.

Quel bilan pouvons-nous tirer de cette participation au FSM II?

Le bilan doit être tiré à deux niveaux : il y a le bilan du FSM en tant que tel et celui de l'ASC.

Quant au FSM, l'idée la plus originale, c'est sans doute celle qui propose de multiplier les FSM les prochaines fois, c'est-à-dire, sans renoncer à la convocation d'un troisième FSM qui serait tenu pour la dernière fois à Porto Alegre avant d'émigrer sur un autre continent, soit en Afrique, soit en Inde, d'organiser *des* FSM un peu partout dans le monde en même

temps. D'ailleurs une des retombées les plus intéressantes du rapprochement entre le FSM, l'ASC et les organisateurs du Sommet des peuples a été l'idée de créer un Forum social des Amériques qui reprendrait à son compte l'organisation des événements parallèles entourant la tenue de la septième Réunion des ministres du commerce des Amériques à Quito, en Équateur, à la fin octobre 2002. Enfin, et toujours dans la foulée d'une stratégie visant à faire essaimer des forums un peu partout dans divers contextes nationaux, on pourrait d'ores et déjà songer à organiser un Forum social au Québec dès l'hiver prochain en 2003. Le RQIC serait bien placé pour prendre l'initiative d'une telle convocation.

Quant à l'ASC maintenant, il a été convenu de tenir une consultation (« *una consulta* » en espagnol) large à la grandeur des Amériques sur le projet de ZLEA. On a soigneusement évité à ce propos d'avoir recours au mot « référendum » qui risquait d'en effaroucher plus d'un, et pas seulement au Québec. Cette consultation pourrait prendre diverses formes, allant depuis la tenue d'une véritable consultation populaire, au plus haut niveau d'implication, jusqu'à la circulation de pétitions à l'autre. Entre les deux, toutes les approches sont possibles, depuis la tenue de débats publics suivis de prises de positions jusqu'à des présentations au sein des instances et autres organisations suivies, là encore, de résolutions. Les autres actions retenues touchent surtout à l'organisation d'événements parallèles, que ce soit à Quito, ou encore lors de la tenue du quatrième Sommet des Amériques à Buenos Aires, qui était au départ prévu pour 2003, mais qui a été reporté à 2004 et qui pourrait n'être convoqué qu'en 2005 pour marquer la fin des négociations. Bien sûr, il ne s'agit pas seulement de concentrer efforts et énergies à l'organisation de contre-événements là-bas, mais également de mobiliser et d'organiser ici même à ces occasions. Ceci implique que nous devons consacrer du temps et des ressources afin de demeurer présents dans le dossier de l'intégration des Amériques. Il conviendra alors de relancer le débat à plusieurs niveaux, aussi bien sur la question de la diffusion d'une version récente du texte de ZLEA, que sur la mise à jour du document *Des Alternatives pour les Amériques*, que sur l'accès à l'information sur le contenu des négociations.

Enfin, et ce n'est pas là le moindre de nos défis, nous devons encore et toujours nous occuper de cet accord de libre-échange qui nous régit depuis huit ans maintenant, l'ALENA, à propos duquel nous ignorons trop de choses et qui, grâce aux dispositions du chapitre 11, ce chapitre qui établit la « charte » des droits et libertés des investisseurs, n'a pas fini de faire ses ravages dans nos politiques et nos sociétés. Car c'est bien en remettant en lumière les effets néfastes de l'ALENA que nous serons en mesure de mobiliser contre la ZLEA et, plus largement, contre la libéralisation extrême des marchés à l'échelle mondiale.